

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 6 FEVRIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 6 février le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur Dominique GAHIER, après convocation légale du 31 janvier 2025

Présents : Dominique Gahier, Françoise Morin, Denis Munerot, Caroline Dulac, Christian Lhuillier, Geneviève Pointelin et Elisabeth Vinit, Véronique Charmasson.

Absents excusés : Philippe Fournier, Nicolas Piquet

Secrétaire de séance : Elisabeth VINIT

Ordre du jour :

1) Approbation du compte-rendu

Le compte rendu du précédent conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

2) Traitement des eaux usées, rappel de la facturation 2025

Comme cela avait été décidé il y a 2 ans, une redevance de 0,63 euros par M3 pour le traitement des eaux usées sera incorporée à la nouvelle facture. En même temps une diminution de 0,63 euros par M3 sera déduite de la taxe d'assainissement actuellement de 2,50 € et qui passera à 1,87 €. Cette diminution est due à la fin d'un des gros prêts d'assainissement. Donc pas d'augmentation de la facture d'eau.

3) Projet chalet

Il est rappelé que la subvention demandée en 2024 et refusée concernant l'aide de 50 % pour le travail de l'atelier ZOU du fait de budget état insuffisant est réinstruite à ce jour pour 2025.

Dans le cadre de la poursuite du projet, il est proposé d'accorder la délégation de la maîtrise d'ouvrage au SIDEC. Accord de l'ensemble des conseillers. Une réunion est proposée avec le SIDEC prochainement afin d'en définir le coût et le but.

4) questions diverses

Assainissement Vauxelle

La maison au n°5 du quartier de Vauxelle (R. Tonnaire) fait l'objet d'une demande d'installation d'un dispositif de traitement des eaux usées. Compte tenu de l'exiguïté des lieux, celui-ci sera mise en place sur la voie publique, prise en charge financièrement par le vendeur ou acquéreur.

Boîte aux livres enfants

Sur proposition d'Hélène Lhuillier, un casier sera mis en place dans l'abri bus de l'ancienne école.

SICTOM : la lettre d'information n°4 sera distribuée dans les boîtes aux lettres. Cette année, la redevance passera de 155,50 € pour un petit bac à 164 €, cette redevance permet le traitement à la fois du bac ordures ménagères, du bac recyclage, et des déchets déposés à la déchetterie d'Arbois.

Il est rappelé que les branchages peuvent être apportés à la décharge de Montigny ouverte soit à la demande soit le vendredi de 15h30 à 17h30.

Démission : Nicolas Piquet démissionne pour raisons personnelles de son mandat d'adjoint. La préfecture doit donner son avis. Il est proposé et décidé de rester avec 2 adjoints au sein du conseil municipal.

Plan Communal de Sauvegarde (PCS) : il doit être mis en place afin d'identifier les ressources possibles et mettre en place les premiers secours en cas de séisme glissement de terrain, accident ferroviaire ou routier...

Une réunion sera programmée afin de réaliser des fiches actions avec les membres du conseil. Une info sera donnée aux habitants et les personnes intéressées à participer seront les bienvenues.

Antenne téléphonie SFR à Vauxelle : une convention de location avec SFR est en cours. Les travaux seront réalisés au printemps.

La journée citoyenne aura lieu le samedi 12 avril 2025

Fin du conseil à 22h00

Prochain conseil le 6 mars 2025 à 2025

La secrétaire



Le maire

